

Interpellation en vue du conseil communal du 01/03/2021

Violences conjugales : la ville doit être proactive et recontacter toutes les victimes

Les violences conjugales continuent d'être un problème beaucoup trop récurrent en Belgique et le confinement n'a rien arrangé. Comme nous l'annonçait le journal *Le Soir* ce 9 février, un couple sur trois est ou a été concerné par la violence conjugale pendant le confinement - une violence dont les femmes sont les principales victimes.

La ville de Liège doit évidemment faire tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre ces violences, et la police a un rôle à jouer dans cette lutte. La ville a d'ailleurs déjà fait des pas en avant en s'engageant à former les policiers à cette réalité, ou par la mise en place de la campagne "Les confident-e-s" visant à permettre aux pharmaciens et aux libraires de devenir des personnes-relais pour les victimes de ces violences.

Mais il faut redoubler d'effort. La zone de police de Bruxelles-Nord a par exemple pris l'initiative de contacter toutes les personnes qui ont été victimes de violences intrafamiliales durant les mois précédents. En juin, la chambre a adopté une résolution suggérant à tous les commissariats de Belgique d'en faire de même, et d'assurer la formation d'un groupe de policiers spécialisés dans cette problématique et qui tiendront une permanence 24h/24 et 7j/7 pour la prise en charge des victimes.

A l'approche du 8 mars, la ville doit agir et renforcer la lutte contre ces violences.

- Allez-vous vous assurer que toutes les victimes d'actes de violences conjugales dont la police a été informée depuis le 1er confinement vont être recontactées ? Avez-vous déjà entamé des démarches en ce sens ?
- Allez-vous élargir les permanences d'assistance policière aux victimes qui ne sont actuellement accessibles que 9h/ jour et en semaine?

Céline Fassotte et Louise Ferrida Conseillères communales PTB